



HELA

La DRH externalisée qu'il vous faut !

Faire appel à un DRH extérieur à l'entreprise est une solution idéale. Avec son cabinet Hela basé à Aix-en-Provence, **Françoise Jouan** apporte son expertise et son sens relationnel hors du commun pour développer les entreprises de façon fiable et sécurisée.



Quelle est votre valeur ajoutée ?

J'interviens dans les organisations n'ayant pas de service ressources humaines, pour offrir des prestations, soit ponctuelles soit régulières, mais toujours opérationnelles et personnalisées.

Il peut s'agir, par exemple, de professionnaliser la gestion administrative du personnel, de gérer un recrutement de A à Z jusqu'à l'embauche, l'intégration et le suivi, de mener des entretiens professionnels, de superviser la paye, d'optimiser les process, de mettre en place un CSE...

Souvent, mes missions me conduisent dans des structures ayant rapidement grandi et dans lesquels le dirigeant lui-même s'occupe des RH. Mais la réglementation évoluant très vite, il finit par ne plus en avoir le temps.

Comment intervenez-vous ?

Je me déplace au côté des équipes, pour une prestation fiable et sur mesure, au plus près de leurs besoins, au juste prix, dans le bon timing. Je leur apporte des réponses directes, simples, expertes, grâce à 20 ans d'expériences notamment dans la grande distribution. Mon approche est humaine pour le développement et l'accompagnement des personnes, et orientée résultat. Je suis aussi une spécialiste de l'accompagnement en VAE (valorisation des acquis de l'expérience) et chargée de cours en Master RH.

Quel est l'intérêt d'un DRH externalisé ?

Un DRH externalisé ne rentre pas dans les effectifs, ce qui offre maîtrise des coûts, souplesse, flexibilité et réactivité. Un DRH à temps partagé est extérieur, mais bien intégré à l'équipe. Ce pas de côté me permet souvent d'endosser le rôle de conseillère et de confidente des dirigeants, seuls face à leurs choix d'entrepreneurs.



www.hela-rh.fr